



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE
L'INTEGRATION

N° Spécial

05 octobre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DMI du 05 octobre 2017

SOMMAIRE

| Arrêté | Date | DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTEGRATION | Page |
|-------------------|-------------|--|-------------|
| DMI N° 2017-01 | 04.10.2017 | Arrêté DMI relatif à la composition de la commission du titre de séjour | 3 |



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Migrations et de l'Intégration
Bureau des Examens spécialisés et de l'éloignement

Arrêté DMI n° 2017-01 du **04 OCT. 2017** relatif à la composition de la commission du titre de séjour

**LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu la loi n° 2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile et notamment son article 21 ;

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment ses articles L.312-1 et R.312-1 ;

Vu la désignation du Président de l'Association des Maires du département des représentants des communes, en date du 31 juillet 2009 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : La commission du titre de séjour est composée comme suit :

Pour l'arrondissement de Nanterre :

Président :

- Monsieur Jean-Paul BOLUFER, Maire adjoint de Colombes, ou
- Monsieur Jean LORRAIN, Conseiller municipal de Colombes, président suppléant

Personnalités qualifiées :

- Monsieur Guy BAYLACQ, Directeur Territorial de l'OFII à Montrouge, ou
- Madame Aude SAVOURE, Directrice Territoriale adjointe de l'OFFI

et

- Monsieur Stéphane WIERZBA, Commissaire Divisionnaire de police, ou
- Monsieur Benoît COLLIN, Commissaire Divisionnaire de police

Pour l'arrondissement d'Antony :

Président :

- Monsieur Yves COSCAS, Maire adjoint de Clamart
- Madame Marie-Laure COPEAU, adjointe au maire de Clamart

Personnalités qualifiées :

- Monsieur Guy BAYLACQ, Directeur Territorial de l'OFII à Montrouge, ou
- Madame Aude SAVOURE, Directrice Territoriale adjointe de l'OFFI

et

- Monsieur Benoît COLLIN, Commissaire Divisionnaire de police, ou
- Madame Emmanuelle OSTER, Commissaire Divisionnaire de police

Pour l'arrondissement de Boulogne-Billancourt :

Président :

- Madame Béatrice BELLIARD, Maire adjoint de Boulogne-Billancourt, ou
- Monsieur Eric BERDOATI, Maire de Saint-Cloud

Personnalités qualifiées :

- Monsieur Guy BAYLACQ, Directeur Territorial de l'OFII à Montrouge, ou
- Madame Aude SAVOURE, Directrice Territoriale adjointe de l'OFFI

et

- Monsieur Jean-René CHAUX, Commissaire de police à Issy-les-Moulineaux, ou
- Monsieur Stéphane VACHON, Commissaire de police à Saint-Cloud.

Article 2 : L'arrêté DII n°2016-001 du 20 mai 2016 est abrogé.

Article 3 : Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nanterre, le 04 OCT. 2017.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général

Vincent BERTON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>